



# Bulletin d'inscription

A renvoyer avant le 20 juillet 2011 à

**Acadécouvres**

212 grande rue - 76 200 Dieppe

le bulletin d'inscription est également disponible  
sur notre site : <http://acadecouvres.free.fr>

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .... / .... / .....

Adresse : .....

.....

Téléphone : .....

E-mail : .....

En cas d'urgence entre le 28/07/11 et le 06/08/11 :

Mme, M : .....

Tél. : .....

Instrument pratiqué : .....

Niveau instrumental : .....

Etablissement d'enseignement musical : .....

## Frais de stage

### **Pension complète : 550 €**

(inclus : Cours, 3 repas/jour, hébergement, entrées aux concerts, activités annexes...) du jeudi 28 juillet (10h) au samedi 6 août 2011 (après le concert de fin de stage)

Pour un deuxième inscrit dans la même famille : réduction de 15 %

Pour les élèves actuellement en 3<sup>ème</sup> cycle dans une école ou un conservatoire de musique de Haute-Normandie, prise en charge d'une partie du coup du stage par le Conseil Régional de Haute-Normandie : nous contacter

### **Elèves trompettistes 3<sup>ème</sup> cycle : 600 €**

(cours individuels avec Allen Vizzutti le jeudi 4 août)

### **Elèves cornistes 3<sup>ème</sup> cycle : 400 €**

(si vous ne désirez rester que le temps de la présence de Benoit de Barsony du 28/07 au 02/08)

## Règlement

• 1<sup>er</sup> versement : Arrhes : 200 € ( à joindre au bulletin d'inscription avant le 20/07/11)

• 2<sup>ème</sup> versement : Solde, à l'arrivée du stagiaire

Le règlement est à effectuer à l'ordre de : **Acadécouvres**

# Autorisation parentale (stagiaires mineurs)

Je, soussigné(e),

Mme , Mr  : .....

Tuteur légal de l'enfant : .....

Autorise celui-ci à participer à « l'Académie de Cuivres et Percussions de Haute-Normandie », du 28 juillet au 6 août 2011, et autorise les responsables à intervenir et faire pratiquer les soins médicaux éventuels dans l'intérêt de l'enfant, autorise également les responsables à véhiculer l'enfant dans le cadre des activités du stage ( concerts, activités de détente, etc.)

## Modalités d'inscription

A : .....

Le : .....

Signature :

### Arrhes

Pour valider votre inscription, joindre le versement des arrhes. En cas d'annulation du fait du stagiaire après le 20 juillet 2011, celles-ci ne seront pas remboursées.

### Assurances

Une copie d'assurance « périscolaire » est demandée. Elle doit couvrir le stagiaire en cas d'accident, ainsi que son instrument. Pour les stagiaires mineurs, vous recevrez dès votre inscription une fiche sanitaire à compléter et à nous retourner pour la mise en place de votre dossier.

## Encadrement

Les stagiaires mineurs seront placés sous la responsabilité des professeurs pendant les heures de cours, et sous celle des encadrants agréés sur toutes les autres périodes.